

De la lecture du paysage au projet territorial. Le cas de la traversée de Sion par le Rhône

Olivier LASSERRE, Vincent PELLISSIER, Laurent SAURER, Julie IMHOLZ

Le Rhône, un immense potentiel paysager pour le XXI^e siècle

La lecture du paysage permet de construire un projet territorial de grande dimension, de sa planification à sa réalisation. Des exemples comme la plaine de l'Aire¹, les travaux entrepris à Bordeaux², sur l'île de Nantes³ ou encore à Lyon⁴, également théorisés avec une focalisation sur les aménagements urbains⁵, ont nourri les considérations des auteurs du projet présenté dans cet article. Celui-ci explicite l'approche mise en œuvre et les bases de la réflexion liée à l'intégration paysagère du projet de Troisième Correction du Rhône à travers la ville de Sion. Les caractéristiques panoramiques de la région ont été analysées dans différents documents communaux et cantonaux⁶. Ces documents mettent en lumière la qualité particulière de la vallée du Rhône comme un atout de première importance pour le Valais, tant en raison de son paysage de montagnes grandiose, visible depuis le fond de vallée (pour autant que les vues soient préservées), que du paysage de fond de vallée, perceptible depuis les coteaux. Ces vues sur le Rhône et la vallée constituent un des éléments forts de la charpente paysagère.

En Valais, le rapport au fleuve a souvent été fondé sur la méfiance et la mise à distance. La fonction économique réduite du fleuve, le souvenir de ses nombreuses frasques dévastatrices, fortement ancrées dans la mémoire collective, ainsi que les constants efforts consentis au cours des siècles pour tenter de dompter son caractère impétueux en sont probablement les causes. La perspective de la réalisation de la Troisième Correction du Rhône est l'occasion de réinterroger et, en quelque sorte, de normaliser cette relation plutôt ambiguë⁷.

- 1 Georges DESCOMBES, Julien DESCOMBES, Marco RAMPINI, *Renaturation du cours d'eau de l'Aire à Genève*, Projet d'ensemble, 2007 et années suivantes.
- 2 Michel DESVIGNE, *La charte des Paysages de la Ville de Bordeaux*, Bordeaux, 2006.
- 3 Alexandre CHEMETOFF, *Le plan-guide (suites)*, L'île de Nantes, Archibooks, 2010.
- 4 Agence d'urbanisme de Lyon, *Plan Bleu. Orientations d'aménagement des rives du Rhône et de la Saône. Le Grand Lyon*, Lyon, 1998.
- 5 Gabriele LECHNER, *Le fleuve dans la ville. La valorisation des berges en milieu urbain*, Note de synthèse, Centre de documentation de l'urbanisme, Paris, 2006.
- 6 Olivier LASSERRE, Léopold VEUVE, *Vision paysagère du Rhône*, Etude mandatée par la Troisième Correction du Rhône, Etat du Valais, 2000; Canton du Valais, Département des transports, de l'équipement et de l'environnement, *Rapport de synthèse du plan d'aménagement de la 3^e correction du Rhône – PA-R3*, 2008; Christophe GIROT *et al.*, *Pamphlet 13 – Sion sur Rhône, Un nouveau paysage pour la vallée du Rhône*, Zurich, 2010; Peter GIEZENDANNER (chef de projet Team+), Lucien BARRAS (chef de projet Nomard architectes), Alain STUBER (chef de projet Hintermann & Weber), *AggloSion, le projet d'agglomération séduinois, Rapport final*, Sion, 2011; *Plan directeur communal de la Ville de Sion*, Sion, 2012.
- 7 L'analyse inventive de la plaine du Rhône en 2000 (LASSERRE, VEUVE, *Vision paysagère du Rhône*), puis l'établissement de lignes directrices paysagères pour le Rhône en 2008 (Olivier LASSERRE, Léopold VEUVE, *Lignes directrices paysagères pour le Rhône et pour la plaine*, Etude mandatée par la Troisième Correction du Rhône, Canton du Valais, 2008) donnent de premières pistes de travail pour repenser le rapport de la population avec les rives du Rhône.

Le plan d'aménagement de la Troisième Correction du Rhône, d'abord pour sécuriser

Les inondations de 1987, 1993 et 2000 ont été le point de départ d'une vaste réflexion sur la sécurisation du fleuve⁸. Aujourd'hui, la plaine du Rhône est soumise à deux risques principaux: d'une part, le débordement par surverse (par-dessus les digues en raison du gabarit insuffisant du lit du Rhône) et, d'autre part, la rupture de digue (les digues actuelles étant anciennes et fragiles). Pour éviter ces inondations, il est nécessaire de donner plus d'espace au Rhône, en fonction des conditions locales. Cela peut se faire soit en élargissant le fleuve, soit en l'abaissant, ce qui est délicat, car une telle baisse peut provoquer des fluctuations de la nappe phréatique et, conséquemment, un tassement du bâti à proximité ou un assèchement des zones agricoles. Dans le même temps, des mesures de renforcement des digues sont entreprises où cela s'avère nécessaire.

La planification du nouvel aménagement du fleuve prévoit ainsi une combinaison d'élargissements, là où l'espace le permet, et d'abaissements, ainsi qu'un renforcement des digues et un rétablissement des infrastructures impactées par le projet. De par son ampleur en termes d'échelle spatiale (160 km d'Oberwald au Léman), de coûts (de 2 à 3 milliards de francs) et de durée de réalisation (probablement 30 ans), le projet de la Troisième Correction du Rhône est unique en Suisse.

A Sion, «le projet de 3^e correction du Rhône offre l'occasion historique de tisser des liens entre les siècles, entre ville médiévale, moderne et contemporaine. Seules les berges du Rhône peuvent en effet apporter la continuité et les espaces partagés nécessaires au Sion d'aujourd'hui»⁹. Le Rhône et ses berges pourraient constituer à terme la colonne vertébrale du réseau des espaces publics de la ville, en visant un niveau de qualité qui incite à la mobilité douce et fasse de Sion une ville exemplaire de ce point de vue. Les traditionnels et caractéristiques paysages séduisants (vignes et châteaux) seraient ainsi enrichis de ces nouveaux paysages riverains peu valorisés à ce jour.

⁸ Le projet d'aménagement de la Troisième Correction du Rhône, validé par le Conseil d'Etat en novembre 2013, a d'abord un objectif sécuritaire. En effet, la sécurité durable des personnes et des biens a été l'élément déclencheur des réflexions. Il s'agit d'avoir à terme un niveau de protection des valeurs exposées aux crues qui soit adapté à la probabilité d'occurrence de ces événements destructeurs. Le potentiel de dégâts étant important, il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures pertinentes et proportionnelles aux risques et à leurs effets. Le projet d'aménagement du Rhône a donc été développé sur les 160 km du fleuve, d'Oberwald au Léman. Le plan d'aménagement, mis à l'information publique en 2008 (*Plan d'aménagement de la 3^e correction du Rhône (PA-R3 2008)*, Sion, Canton du Valais, 2008) et adapté en 2012 (*Plan d'aménagement de la 3^e correction du Rhône (PA-R3 2012)*, Sion, Canton du Valais, 2012), précise certains éléments. L'état actuel du fleuve souffre d'un triple déficit: sécuritaire, environnemental et socio-économique. Ce sont ainsi près de 11 000 hectares de plaine qui sont menacés sur le territoire valaisan par le Rhône, 14 000 ha si l'on prend en compte le territoire vaudois. Dans la situation actuelle du bâti, les dégâts potentiels estimés représentent une perte de 10 milliards de francs pour la partie valaisanne.

⁹ Extraits de travaux d'étudiants de l'EPFZ, sous la conduite du professeur Christophe Girod (GIROT *et al.*, *Pamphlet 13 – Sion sur Rhône*).

Des mandats d'études parallèles pour réconcilier paysage, usages et sécurité

Dans le cadre des avant-projets liés à l'élaboration du PA-R3, la Ville de Sion et le Canton du Valais ont entrepris une collaboration pour repenser les relations entre la ville et le fleuve¹⁰. A cette fin, ils ont lancé conjointement en 2011 des mandats d'études parallèles¹¹ afin de développer un projet cohérent à grande échelle.

Le projet lauréat porte sur les douze kilomètres de la mesure prioritaire de Sion¹², qui s'étend des cours d'eau latéraux de la Lienne à la Lizerne et concerne les communes de Saint-Léonard, Sion, Nendaz, Conthey, Vétroz et Ardon. La vision développée dans le cadre du projet lauréat¹³, enrichie par la suite, sert ainsi de référence à la Ville de Sion et au Canton du Valais pour maintenir la cohérence du projet dans la durée, tout en accordant à celui-ci suffisamment de souplesse pour pouvoir tirer parti des opportunités qui se présenteront au fil du temps.

Un projet lauréat ancré dans la plaine et ses usages

Les usages multiples du Rhône (voir fig. 1) ont guidé la réflexion de l'équipe lauréate, qu'il s'agisse des attentes des riverains, du tourisme et des loisirs, de l'agriculture ou de l'économie. Le premier volet de la réflexion est parti du constat selon lequel le Rhône traverse la commune de Sion d'est en ouest et connaît, selon les sites, des séquences urbaines et d'autres plus naturelles. Chacune de ces séquences

¹⁰ Les thématiques approfondies lors des mandats d'études parallèles (ci-après MEP) concernent les projets ponctuels stratégiques déjà identifiables le long de cette traversée. L'équilibre se compose entre les visions stratégiques des maîtres d'ouvrage, les contraintes techniques et la volonté de créer pour Sion des espaces publics variés, de grande qualité, permettant de mettre le Rhône au centre, par l'ouverture de la ville sur son fleuve. La vision globale à définir doit guider la multiplicité des projets ponctuels à venir, à l'échelle des berges et à celle des liens entre Sion et son fleuve. Plusieurs équipes ont développé des propositions pour lesquelles chacun des deux maîtres d'ouvrage a pu définir ses propres attentes et objectifs. Le Canton du Valais souhaite garantir l'insertion territoriale du projet de la Troisième Correction du Rhône dans la traversée de Sion en le mettant en lien avec la ville, tandis que la Ville de Sion saisit l'opportunité (unique) de changer la relation de Sion à son fleuve, en conférant à celui-ci le statut de colonne vertébrale du réseau d'espaces publics, tout en définissant la forme urbaine le long des berges du Rhône.

¹¹ Michèle TRANDA-PITTION, Pierre FEDDERSEN, *Traversée du Rhône en ville de Sion, Programme des MEP*, Sion, Service des routes et des cours d'eau du Canton du Valais et Ville de Sion, 2011. Les mandats d'études parallèles (MEP) sont une procédure sélective ouverte ou sur invitation, qui aboutit à la sélection de plusieurs bureaux ou équipes pluridisciplinaires auxquels sont confiés le ou les mandats d'études parallèles pour développer un projet personnel. A la fin de la procédure sélective, une des équipes se voit confier la suite des études de planification et/ou de réalisation.

¹² La mesure prioritaire de Sion (ci-après MPSion) s'étend sur un périmètre plus vaste encore que les MEP (de la Lienne à la Lizerne). Elle consiste en l'élaboration d'un avant-projet d'aménagement de cours d'eau, développé par un groupement d'ingénieurs et piloté par la Section protection contre les crues du Rhône du Canton du Valais. Elle est accompagnée par les auteurs du projet lauréat. Le concept de la mesure prioritaire de Sion concerne les élargissements en amont et en aval du tronçon urbain, les élargissements ponctuels plus importants, l'abaissement du lit du Rhône dans la partie urbaine présentant de fortes contraintes latérales (liées à l'espace bâti) et le renforcement des digues du Rhône, qui sont maintenues.

¹³ L'équipe lauréate est composée des bureaux Paysage (pilote), Localarchitecture et Pellissier & de Torrenté, appuyée par les co-mandataires spécialistes Metron (mobilité), Delarze (études biologiques) et EMAC (foncier et communication). Les illustrations, plans, coupes, cartes et schémas de cet article ont été réalisés par Paysage, Localarchitecture et Pellissier & de Torrenté; les photographies aériennes, terrestres et référentielles sont d'Olivier Lasserre; les cartes topographiques et cadastrales de 2012, ainsi que le Cahier des profils ont été fournis par le Service des routes, transports et cours d'eau du Canton du Valais; le cahier du *Plan d'aménagement de la Troisième Correction du Rhône (PA-R3 2012)* a été fourni par le Service précité et par le Service des eaux, sols et assainissement du Canton de Vaud, 2012.

comporte des contraintes différentes (techniques, hydrauliques, géologiques, etc.) à prendre en compte pour développer des espaces publics minéraux, végétalisés ou naturels de qualité, permettant de retisser des liens avec la ville.

Cette orientation générale se déclinera progressivement en trois directions:

- la valorisation des berges du Rhône reconquises (naturelles ou urbaines selon les lieux);
- la structuration du maillage des espaces publics, de manière à pourvoir de façon homogène l'ensemble de la commune en espaces conviviaux;
- la mise en relation des différentes strates est/ouest caractéristiques de Sion par un réseau de cheminements perpendiculaires au fleuve: la ville médiévale, les villes des XX^e et XXI^e siècles et leurs secteurs d'activités, allant jusqu'au Rhône, voire au-delà, sur la rive gauche.

Cette étude interdisciplinaire se poursuit dans le cadre de la mesure prioritaire de Sion, pour assurer une haute qualité paysagère et faire le lien avec les projets d'ouvrage, en particulier ceux des futurs espaces publics le long du nouveau Rhône¹⁴. Elle intègre aussi des propositions formulées par d'autres projets en cours, issus d'autres études et domaines de compétence (plan directeur cantonal, plan directeur communal, réseau écologique cantonal¹⁵, projets de revitalisation de cours d'eau¹⁶, etc.).

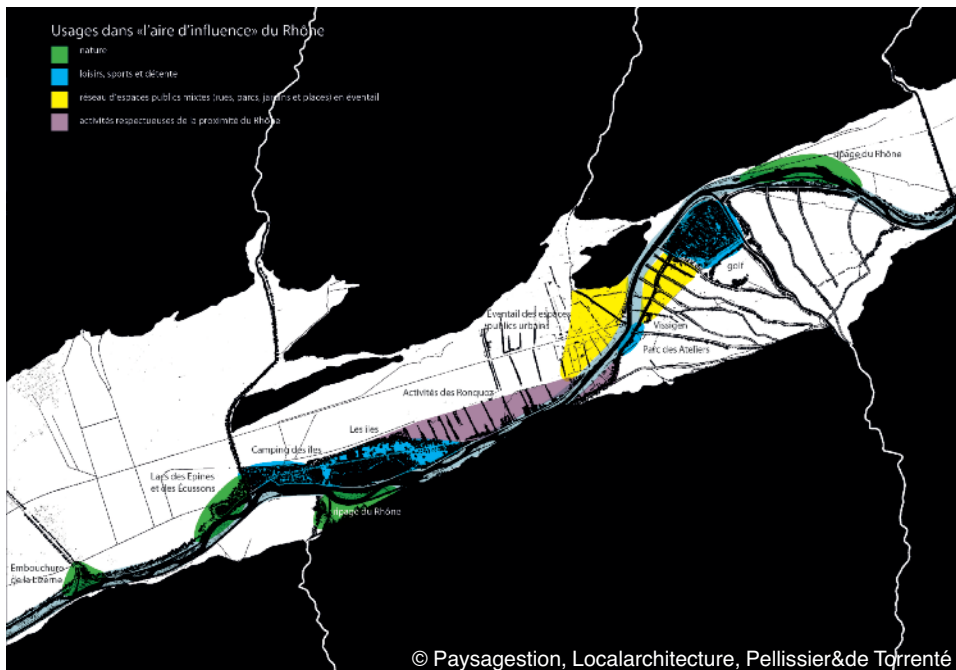


Fig. 1. Typologie des usages de la plaine.

¹⁴ Pierre-François DECOPPET (chef de projet SDplus), *Définition des périmètres de la mesure prioritaire de Sion. Rapport technique*, Sion, Canton du Valais, Section protection contre les crues du Rhône, 2013.

¹⁵ Raymond DELARZE, *Réseau écologique cantonal pour la plaine du Rhône*, Sion, Etat du Valais, 2005.

¹⁶ *Projet de revitalisation de la Printze*, Communes de Nendaz et de Sion, Nendaz, 2009; *Projet de revitalisation de la Morge*, Communes de Conthey et de Sion, 2015.

- Les questions soulevées lors des mandats d'études parallèles sont multiples:
- Comment mettre en relation les berges du Rhône avec le réseau des espaces publics sur l'ensemble de la commune?
 - Quel concept global d'aménagement proposer pour offrir à la ville et ses habitants un espace public de grande qualité?
 - Quelles sont les différentes séquences avec leurs caractéristiques paysagères et architecturales essentielles?
 - Quel concept – avec quelles spécificités – proposer pour les séquences repérées?
 - Quels sont les points de rencontre principaux de la ville avec son fleuve et, en particulier, comment «finir la ville» au bord du Rhône?

Comprendre la plaine, paysage progressivement façonné par l'homme

L'arrivée des hommes dans une plaine du Rhône naturelle

Il y a 5000 ans, les populations néolithiques méditerranéennes, gagnant le Valais par les cols alpins, ont découvert une plaine du Rhône naturelle, façonnée et rythmée par les inondations. Ces populations se sont alors installées à l'abri des crues du fleuve sur les reliefs, collines et cônes d'alluvions des affluents.

- C'est ainsi que sont nées les trois formes fondatrices des paysages de la plaine:
- la forme fluide, liée à l'énergie du fleuve qui tresse et déplace ses bras dans la plaine, transportant boues, galets et graviers jusqu'à remplir progressivement le lac Léman;
 - la forme radiale, liée aux affluents qui dévalent et creusent les vallées latérales, déposant dans la plaine du Rhône d'énormes masses de matériel déritique sous la forme de cônes de déjection;
 - la forme orthogonale, réseau culturel où s'entrecroisent lignes de pente et courbes de niveau.

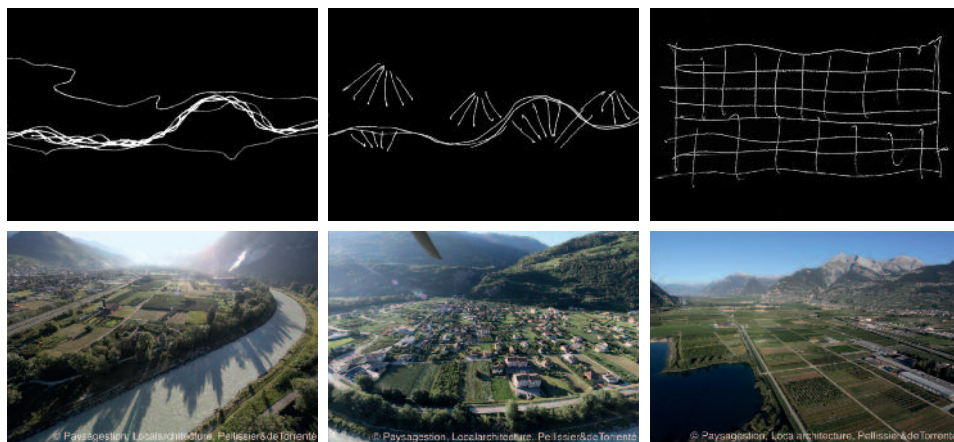


Fig. 2. Les formes principales de la plaine: la forme fluide (à gauche), la forme radiale (au milieu) et la forme orthogonale (à droite).

Une plaine longtemps inondable et pourtant déjà exploitée

Il y a près de 400 ans, les Bernois avaient dessiné une carte de la plaine du Chablais¹⁷. Cette carte révèle que la plaine est déjà cultivée, pâturée, fauchée, plantée; le Rhône, par endroits, est même retenu par des digues et ce, bien avant les endiguements systématiques du XIX^e siècle¹⁸. Les cartes anciennes de la plaine du Rhône¹⁹ avant et pendant la Première Correction du fleuve montrent que des constructions isolées (granges où l'on abritait le fourrage en attendant le retour des transhumances) sont présentes dans la plaine. Les villages et les villes se serrent sur les reliefs, surtout en haut des cônes, et épousent leurs formes radio-concentriques.

Au XX^e siècle, les deux premières corrections endiguent un fleuve jugé très énergique et menaçant. Aujourd'hui, la Troisième Correction du Rhône a pour objectif une sécurité durable contre les crues du fleuve qui, apprivoisé, peut devenir une colonne vertébrale alliant écologie, paysage et déplacements doux dans la plaine.

L'évolution de la relation au fleuve

Depuis la fin de la Deuxième Correction du Rhône (1930-1960), à la faveur d'une période de calme hydrologique sans crues importantes, un sentiment de sécurité s'était installé chez les usagers de la plaine du Rhône. Caché derrière ses hautes digues, le Rhône semblait dompté. Les crues de la fin du XX^e siècle et, en particulier, celle d'octobre 2000 ont confirmé la nécessité de réaménager le fleuve.

Le regard sur le fleuve évolue aussi. Le Rhône est envisagé comme un espace de loisirs; ses digues, près de l'eau, servent de lieu de promenade (balades, vélo, course à pied, roller, équitation, etc.). La Troisième Correction du Rhône, motivée avant tout par la sécurité des personnes et des biens, tient compte de ces nouvelles fonctions de loisirs, de biodiversité et de valeur paysagère. De manière générale, le fleuve sera plus large et les digues, moins pentues et plus larges. Progressivement, dans les grands élargissements prévus par le projet PA-R3 2012, le Rhône vient creuser à l'extérieur des courbes et dépose des alluvions à l'intérieur de celles-ci. Les figures ci-après présentent l'évolution progressive du paysage, de part et d'autre de l'élargissement du secteur situé à l'aval de l'embouchure de la Borgne et selon la typologie des milieux riverains²⁰.

¹⁷ Musée historique du Chablais, Plan de la plaine du Rhône en 1634.

¹⁸ Plusieurs études ont démontré les enjeux liés à l'utilisation de la plaine bien avant les premiers endiguements systématiques du XIX^e siècle (voir notamment Muriel BORGAT-THELIER, Alexandre SCHEURER, Pierre DUBUIS, «Le Rhône et ses riverains entre Riddes et Martigny (1400-1860). Quatre longs siècles de conflits et de solutions», dans *Vallesia*, 66 (2011), p. 1-106).

¹⁹ Notamment la carte dite de Napoléon (Michel LECHEVALIER, «La mission des ingénieurs géographes français en Valais en 1802», dans *Vallesia*, 60 (2005), p. 411-432), ainsi que la carte Dufour et les cartes de l'*Atlas Siegfried* (sur les sources cartographiques sur le Rhône valaisan, voir l'article d'Emmanuel REYNARD, «Les sources cartographiques pour l'histoire du Rhône valaisan», dans Emmanuel REYNARD, Myriam EVÉQUOZ-DAYEN, Pierre DUBUIS (éd.), *Le Rhône: dynamique, histoire et société*, Sion, 2009 (Cahiers de Vallesia, 21), p. 63-71).

²⁰ Christian ROULIER, Sophie RAST, Ariane HAUSAMMANN, *Outil prédictif du développement des milieux riverains*, Service conseil Zones alluviales, Yverdon-les-Bains, 2007.



Fig. 3. Evolution du paysage au cours du temps, après la Troisième Correction du fleuve.

Les trois formes du paysage de la plaine, leurs superpositions et leurs transformations

Dans la plaine du Rhône comme ailleurs, la lecture du terrain et de la topographie – donc des chemins de l'eau – offre des clés intéressantes et efficaces pour la conception du paysage et l'aménagement urbain. Les trois formes fondamentales identifiées dans la plaine du Rhône – les formes fluides sur les tracés naturels actuels et anciens du fleuve, les formes radiales naturelles et culturelles sur les cônes de déjection des affluents du fleuve, et les formes orthogonales sur les plaines cultivées et urbanisées, anciennement fluides, ou parfois sur les cônes évasés, anciennement radiaux – sont directement liées à l'écoulement naturel des eaux, en particulier les deux premières.

Les formes fluides naturelles et artificielles, lisibles dans le tissu de la basse ville de Sion

La forme fluide correspond aux traces historiques du Rhône et aux anciens bras, méandres, tresses et divagations du fleuve dans la plaine. Cependant, les vrais méandres sont des formes créées par érosion de la rive concave et dépôt sur la rive convexe. En Valais, la vallée glaciaire est souvent trop étroite pour permettre la formation de vrais méandres. Ce sont plutôt les cônes de déjection des affluents qui repoussent le cours du Rhône vers le versant opposé, donnant l'impression de

méandres. En superposant les anciens cours du Rhône cartographiés depuis plus de deux siècles, on observe néanmoins de réelles formes naturellement fluides du fleuve et de ses bras, par exemple des cours en tresses et bancs alternés. Cette fluidité historique est encore perceptible dans les cultures, lors des printemps secs. Elle a parfois laissé des traces, par exemple d'anciens bras du Rhône devenus forêt, ou même dans le tracé de certaines voiries.



Fig. 4. Formes fluides et voiries.

En effet, les fluidités artificielles (les routes, les chemins de fer, le parcellaire, etc.) viennent souvent s'ajouter aux fluidités naturelles. Il s'ensuit un intéressant découpage fluide de la basse ville de Sion, de ses quartiers et de ses parcs urbains potentiels. Il s'agit là d'une particularité locale à prendre en compte dans le projet urbain.

Les formes radiales, lisibles dans la structure hydraulique des cônes et du réseau viaire et agricole

Les affluents du fleuve ont généralement un régime torrentiel. Ils ont un cours supérieur trop pentu pour que des sédiments s'y déposent. Les dépôts, sous la forme d'immenses cônes alimentés essentiellement lors des grandes crues, se font alors au niveau de la rupture de pente, là où les affluents rejoignent la vallée principale. Le balayage de l'affluent, qui change parfois de lit après ses crues majeures (par remplissage et surélévation du lit, puis débordement), est à la base de la géométrie radiale du cône de déjection. Le relief légèrement cannelé du cône laisse apparaître l'histoire des crues de l'affluent.

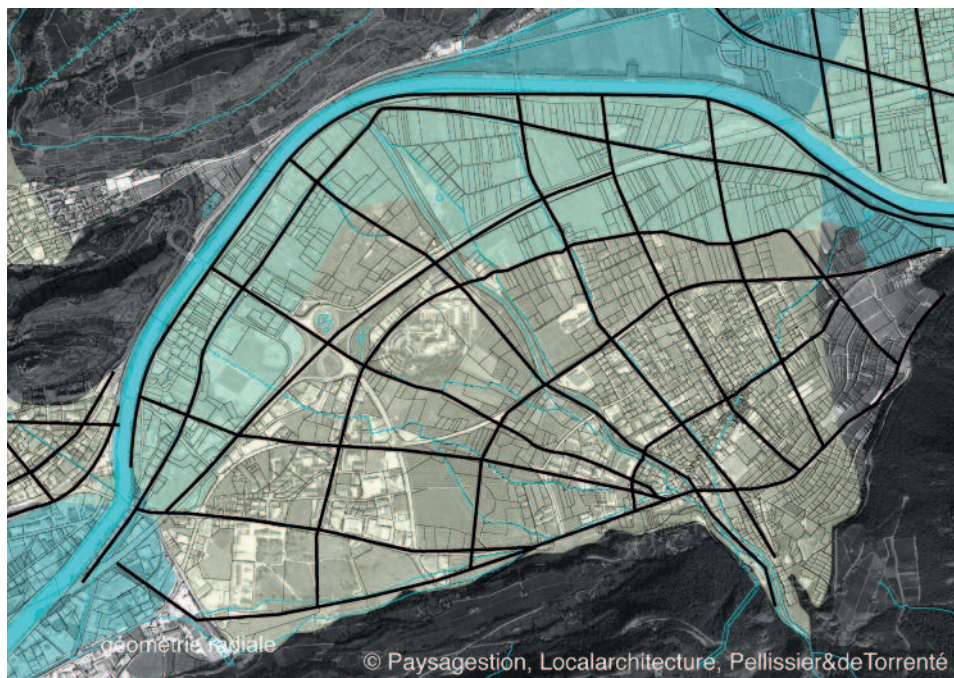


Fig. 5. Forme radiale (cône de la Borgne).

Sur cette base naturelle, l'homme a installé son habitat, ses cultures sur les alluvions fertiles, ses chemins, digues, meunières, canaux, bisses, etc., en suivant simplement les lignes de pente (radiales) et les courbes de niveau (concentriques). Ainsi, toutes les localités construites sur les cônes, à l'abri des inondations, ont une forme radio-concentrique, le plus souvent très lisible encore. L'écoulement des eaux (selon la géométrie fluide ou radiale) est ainsi un guide primordial pour la compréhension de la structure du territoire.

Les formes orthogonales des cultures en plaine

Dans la plaine, il existe des formes orthogonales naturelles par croisement perpendiculaire des courbes de niveau et des lignes de pente sur une surface relativement plane. La plupart du temps cependant, la trame orthogonale, dessinée par l'homme, est culturelle, au service de la rationalité agricole. Il s'agit donc d'une forme plutôt récente, le plus souvent en superposition avec les formes fluides, parfois avec les formes anciennement radiales, au pied des cônes évasés. A Sion, l'orthogonalité a pris la place de la plaine alluviale du Rhône, surtout sur le site de l'aéroport et alentour, ainsi que dans la région de Conthey.



Fig. 6. Forme orthogonale dans le Chablais.

La superposition des formes

L'homme, qui construit historiquement son habitat sur les cônes, à l'abri des crues du Rhône, canalise l'affluent pour éviter ses divagations et se protéger. Or, il arrive que de grandes crues du fleuve ou de l'affluent viennent rompre la tranquillité. L'alternance des crues du fleuve et de l'affluent s'observe dans le terrain: les limites inférieures des cônes de la Borgne ou de la Sionne ont sans doute changé à travers les âges. Plus spectaculaire, à Bex, le pied du cône de déjection de l'Avançon est tronqué par le Rhône, formant une falaise de 3 à 8 m de dénivelé! Au pied de cette falaise, une large terrasse alluviale s'est constituée en rive droite du Rhône actuel (le domaine du Rhône), terrasse dont les formes ne sont plus radiales, mais fluides. La superposition des formes fluides et radiales est donc l'expression de la lutte d'influence entre le fleuve et ses affluents. Cette superposition de deux formes est une chance pour le planificateur qui s'intéresse au socle naturel. Elle lui donne la liberté de s'inspirer de l'une ou de l'autre, ou des deux. Comme le disait André Corboz: «Le Territoire est un palimpseste.»²¹

²¹ André CORBOZ, *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Paris, 2001.



Fig. 7. Superposition: les anciennes traces des cours d'eau se lisent dans les tracés agricoles et viaires rationalisés.

La déformation des formes

Il arrive parfois qu'un système orthogonal parfait rencontre un Rhône sinueux. Si un chemin agricole suit à distance le dessin du Rhône, on admet que la bande comprise entre ces deux lignes est un système orthogonal déformé par la présence du Rhône. Dans ce cas précis, il ne s'agit pas d'une lutte d'influence où alternent au cours du temps les deux formes au même endroit (superposition), mais bien de la seule déformation définitive d'un système au voisinage d'un autre. Il en va de même, en ville de Sion, lorsque les systèmes orthogonaux urbains et industriels s'adaptent aux sinuosités du Rhône.

De la lecture prospective au projet: prendre de la hauteur

La mise en relation du relief et des structures du paysage (lignes de pente, courbes de niveau naturelles et structures artificielles), ainsi que la compréhension des formes du paysage fondent la présente étude et le projet. L'ensemble du territoire de la plaine résulte de l'imbrication de ces différentes formes. Espaces publics, réseaux de mobilité, nouveaux quartiers mettent en évidence que la structure en réseau est une partie permanente du paysage, spécifique et universelle. Par une



Fig. 8. Déformations: aux abords du fleuve, les parcelles et routes agricoles épousent progressivement la géométrie fluide des rives (ici, près de Riddes).

vue aérienne, il est possible de deviner les dynamiques d'évolution de ces structures²²; l'agriculture suit la forme du terrain naturel, puis l'urbanisation suit celle de l'agriculture.

S'appuyer sur la notion de lecture prospective²³...

... qui révèle le territoire

Le travail sur le paysage cherche à mettre en relation les différentes composantes historiques, spatiales, fonctionnelles, économiques ou encore contextuelles. Pour y parvenir, la phase de lecture est déterminante, mais seule, elle serait insuffisante. C'est la démarche du projet se fondant sur cette lecture qui est essentielle, puisque c'est en partant des potentiels des lieux qu'il est possible de valoriser leur qualité et leur unicité.

Un projet aussi vaste que la Troisième Correction du Rhône ne peut ignorer les relations entre le paysage du fleuve et celui de sa plaine. Il est l'occasion d'une nouvelle approche globale des paysages agricoles, urbains et naturels de la plaine, au cœur d'un paysage valaisan unique. Ainsi, le paysage relie les différentes disciplines

²² Olivier LASSERRE, *L'Art de la terre*, Paris, 2005.

²³ Le terme prospectif, de «prospicere», signifiant «regarder de loin», utilisé à propos d'une lecture de la situation existante, affirme qu'une telle lecture permet aussi de se projeter dans l'avenir, d'émettre d'autres hypothèses, d'entrer dans le paysage de demain. Une lecture prospective consiste ainsi à prévoir l'évolution d'un processus naturel en se basant sur l'analyse de l'évolution historique et topographique; par exemple, quelle sera, à climat constant, la forme des gorges et du cône de la Borgne dans un million d'années?

de l'aménagement du territoire; il n'est pas une spécialité, mais une recherche de sens ou tout au moins une recherche de cohérence et de lisibilité.

Le projet paysager s'intéresse ainsi au territoire comme support de l'activité humaine²⁴. Une fois la morphogenèse naturelle comprise, la lecture prospective se penche sur la suite de l'évolution paysagère et sur la morphogenèse culturelle. De l'accord entre formes naturelles, cultivées et bâties découle une lisibilité du territoire et de la ville. L'évolution des techniques d'aménagement (puissance des machines, eau d'arrosage sous pression ou énergie bon marché) permet aujourd'hui de s'affranchir jusqu'à un certain point des formes topographiques, ce qui tend à déconnecter nature et culture, et finalement à rendre le territoire illisible. D'autre part, l'évolution des techniques agricoles, de l'économie agricole ou des prix des terrains, ainsi que l'idée d'un territoire infini provoquent un étalement rapide des constructions, qui accentue encore cette illisibilité.



Fig. 9. Plaine du Rhône vue depuis Nax.

²⁴ Des démarches similaires sont déjà en cours de réalisation et ont été saluées pour leur qualité d'intégration et de reconnaissance du paysage; la renaturation du cours d'eau de l'Aire à Genève (Prix Schulthess des jardins 2012) et la réalisation de la rivière Aabach à Uster (Prix Schulthess des jardins 2014) sont des références pour les auteurs.

... qui projette et gère le territoire, en établissant des lignes directrices générales

Nous proposons en conséquence de fonder le projet sur les lignes de force du paysage (les trois formes décrites précédemment en tant que patrimoine topographique), d'aménager les espaces urbains de manière compacte, sans gaspillage de terrain, et contrastée, ouverte sur le fleuve, sur les montagnes et sur les espaces publics en mettant en relation l'ancien et le nouveau, le proche et le lointain, et en cherchant toujours la qualité. L'approche topographique donne à comprendre les reliefs et les micro-reliefs, l'exposition au soleil et aux vents, les chemins de l'eau et les chemins des hommes, soit respectivement une grande part de la genèse du territoire et du paysage, des aspects micro-climatiques et urbains, des aspects biologiques, agricoles et industriels, ainsi que de la mobilité, du parcellaire et du bâti. Ces lignes de force sont traduites en lignes directrices qui touchent au paysage, à la mobilité, aux réseaux écologiques, à l'agriculture, à l'urbanisation et à l'évolution foncière²⁵.

... qui réaménage des secteurs à partir des caractéristiques paysagères dominantes

En fonction des caractéristiques des secteurs, un ensemble de mesures spécifiques de mise en œuvre des lignes directrices sont élaborées. Dans le cadre de la traversée du Rhône à Sion, trois types de secteurs peuvent être distingués:

- une séquence nature-agriculture-loisirs, au nord-ouest du quartier de Vissigen et aux îles;
- deux séquences urbaines végétales, la première entre le nouveau quartier Champsec-Vissigen et le centre actuel et la seconde, au sud de la ville du XXI^e siècle, donnant des espaces de grande qualité pour les activités et logements riverains;
- une séquence urbaine minérale avec la ville du XXI^e siècle, donnant sur les futurs quais du Rhône et parc des Ateliers.

²⁵ Les lignes directrices du projet lauréat des MEP font l'objet d'un rapport de synthèse (Paysagegestion, Localarchitecture, Pellissier & de Torrenté, *Traversée du Rhône en ville de Sion. Lignes directrices*, Sion, Canton du Valais, Service des routes, transports et cours d'eau, 2014), qui reprend non seulement les aspects d'aménagement et de paysage, mais aussi les questions sécuritaires, qui ne sont pas traitées dans cet article.

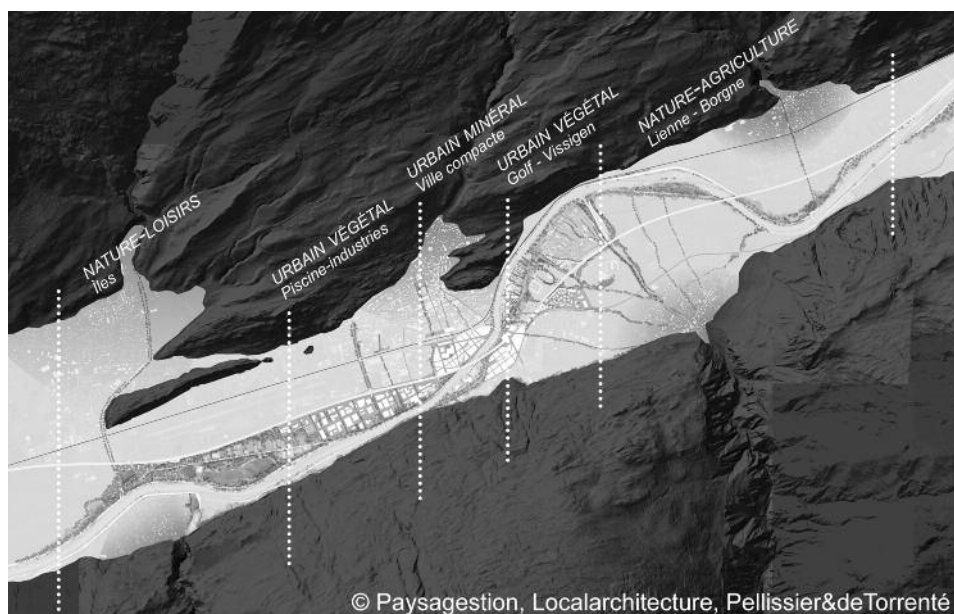


Fig. 10. Caractéristiques paysagères principales par secteurs dans la région de Sion.

Méthode appliquée au secteur ville compacte

L'exemple du réseau d'espaces publics de la ville du XXI^e siècle

Entre la ligne ferroviaire CFF et le Rhône, la future ville du XXI^e siècle se densifie et restructure la zone industrielle actuelle. Le plan d'extension de 1930-1931 (projet non réalisé)²⁶ prolongeait d'ailleurs déjà l'éventail des rues historiques jusqu'au Rhône. Les nouveaux tracés proposés ici structurent l'ensemble de l'espace urbain: ils définissent la trame du nouveau plan de quartier et découpent des fronts bâtis jusqu'aux quais du Rhône. La plupart des rues existantes sont conservées, prolongées et aménagées en fonction des lignes directrices se référant aux formes présentes.

A l'aide de remblais successifs, la ville du XXI^e siècle s'adapte progressivement à la digue sécuritaire du Rhône. Cette mise à niveau démarre avec les travaux de la Troisième Correction du Rhône, qui jouent le rôle de déclencheur. A l'intérieur du périmètre défini dans l'étude préliminaire, le Canton participe en partie au financement de la construction des espaces publics majeurs (quais, placettes, jardins et promenades) projetés le long du lit du Rhône. La Ville de Sion organise, quant à elle, la construction du bâti entre le Rhône et les rails, et entre les ponts de Sainte-Marguerite et Chandoline.

²⁶ Plan d'extension de la Ville de Sion, 1930 (Archives communales de Sion, 7600-1/PI 16).

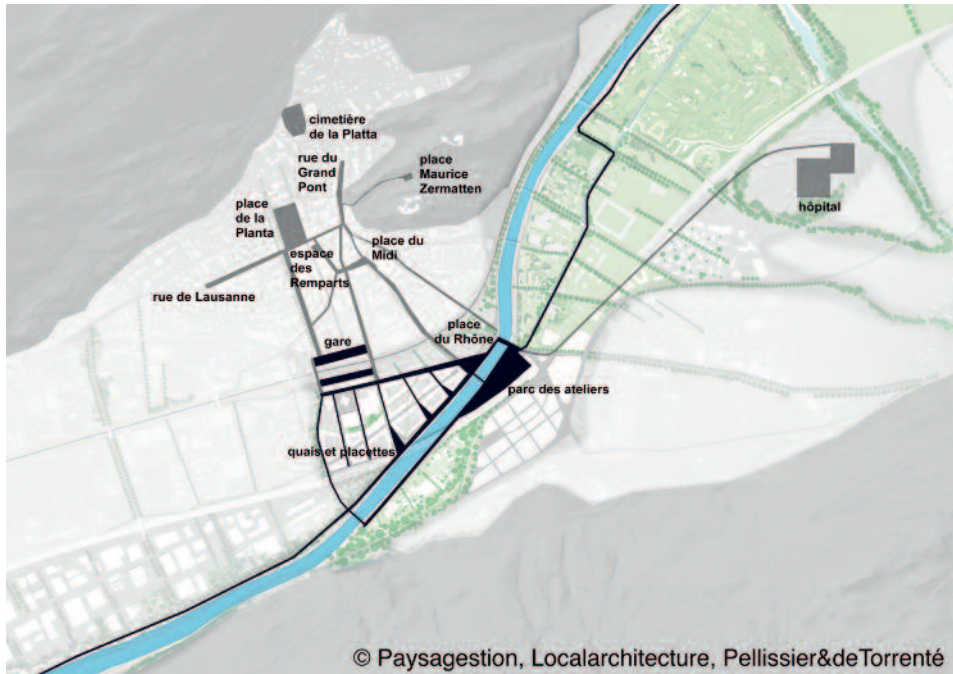


Fig. 11. Image directrice des espaces publics de la Ville de Sion²⁷.

Les «quais du Rhône» – véritable espace public en trois dimensions – connectent le Rhône et la ville du XXI^e siècle. Ces quais participent à la nouvelle identité de «Sion sur Rhône»: ils réconcilient Sion et son fleuve montagnard. Le «parc des Ateliers» répond aux quais urbains du Rhône et s'affirme comme le nouveau parc public riverain. Ces deux espaces publics en vis-à-vis fonctionnent en symbiose et œuvrent conjointement à asseoir le Rhône au cœur de cette future ville. Cet ensemble devient le lieu iconique du fleuve rendu à la ville.

Les deux axes des «quais du Rhône» et de la rue de l'Industrie structurent la nouvelle ville du XXI^e siècle dont le lieu de convergence est la nouvelle «place du Rhône». La rue de l'Industrie, parallèle aux voies ferrées, s'oriente d'ouest en est dans le sens de la vallée du Rhône. Elargie sur la base des réflexions conduites dans l'image directrice communale²⁸ de 2013, elle constituera un espace public généreux et animé par des commerces, bureaux, écoles, terrasses, etc.; son extrémité évasée se terminera sur la «place du Rhône», esplanade ouverte et animée qui reliera le grand paysage valaisan au fleuve et à ses quais. Cette place devient ainsi également l'articulation entre la ville du XXI^e siècle et les quartiers de Vissigen et de Champsec.

²⁷ Image directrice des espaces publics de la Ville de Sion, Sion, 2015 (mandat en cours).

²⁸ Paysagegestion, Localarchitecture, Pellissier & de Torrenté, *Image directrice de la Rue de l'Industrie*, Sion, 2013.

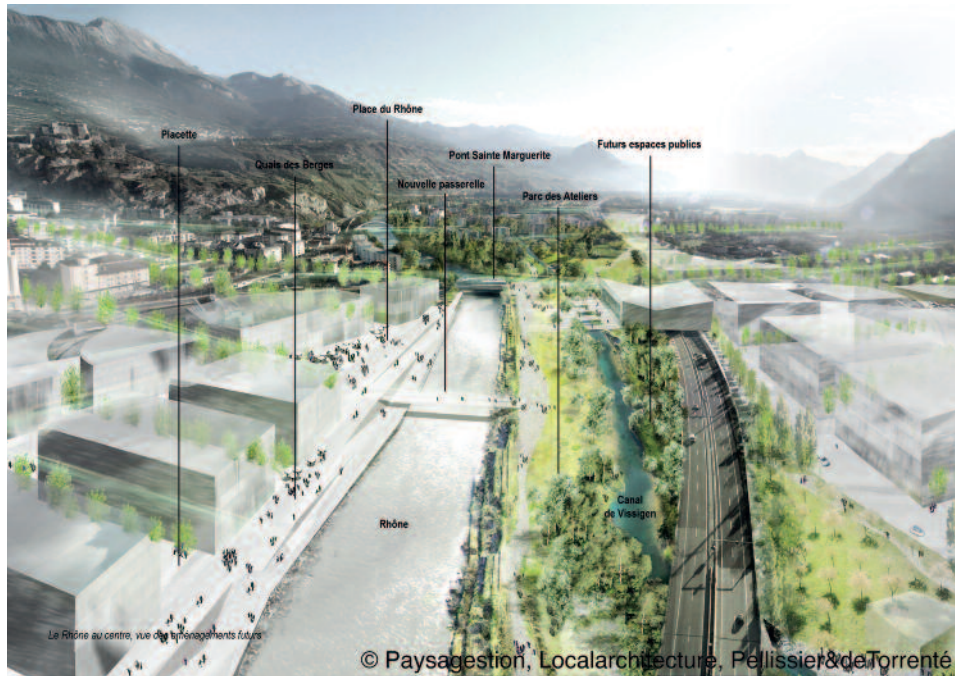


Fig. 12. Aménagement du Rhône urbain.

Les éléments du développement de la ville du XXI^e siècle sont la prolongation des principaux axes de la vieille ville jusqu'au Rhône, la structuration des nouveaux bâtiments de la ville du XXI^e siècle autour de ces axes, la création de nouveaux espaces publics qui terminent ces percées jusqu'aux quais du Rhône, la tranquillisation des circulations en faveur d'une mobilité plus douce, l'amélioration du franchissement du fleuve (rénovation de l'existant et création de nouvelles traversées), la différenciation des deux rives du Rhône (rive droite minérale et préférentielle dans ce tronçon, rive gauche végétale) et enfin la mise à niveau de la ville et des quais à l'aide de remblais, utiles également pour la gestion des matériaux d'excavation excédentaires.

La situation actuelle est caractérisée par une densité du bâti faible et disparate, un territoire sous-exploité à proximité de la gare, l'absence de liaisons piétonnes dignes de ce nom entre la ville et le Rhône, et une abrupte différence de niveau entre la digue et la ville. Le phasage précis de la mise sur pied de l'ensemble est une condition de la rencontre entre les maîtres d'œuvre publics intervenant sur le territoire concerné, à savoir le Canton du Valais et la Ville de Sion.

Les objectifs paysagers, urbanistiques et architecturaux cherchent à coordonner les aménagements sécuritaires de la Troisième Correction du Rhône avec ceux de la ville, à renforcer les axes majeurs existants dans la définition des fronts bâtis (en particulier la rue de l'Industrie), à créer de nouvelles rues reliant la ville et le Rhône, en pente douce, à établir une promenade piétonne le long des anciennes voies

ferroviaires industrielles et à laisser les traces de ces anciennes voies devenant espaces publics.

Les mesures proposées pourront atteindre ces objectifs grâce à la création de connexions variées entre la ville et le Rhône, c'est-à-dire grâce à la mise en valeur des connexions existantes, la constitution de remblais progressifs entre les quais et la rue de l'Industrie, et l'intégration de l'aménagement urbain de la Sionne.

L'exemple de la place du Rhône, superposition de formes fluides et radiales

La situation actuelle est caractérisée par un point de convergence unique entre la ville du XXI^e siècle et le Rhône, par la présence d'activités industrielles et par un secteur peu planifié, dans une zone de forte circulation routière où les transports individuels motorisés (TIM) prédominent sur les transports publics (TP).

Cet espace est appelé à devenir l'un des espaces publics urbains majeurs en lien avec le Rhône, à l'échelle de l'agglomération. Il s'agit de valoriser ce point de rencontre entre la ville et le fleuve, de libérer la future place de la circulation automobile pour favoriser les circulations douces, ainsi que de protéger les personnes et les biens, tout en adoucissant le rehaussement de la digue et l'élargissement du lit. Les mesures proposées pourront atteindre ces objectifs grâce à la mise à niveau de la place et des quais. Cette place, définie par ses fronts bâtis et un aménagement polyvalent, intègre une zone de rencontre. Sa forme correspond à la jonction de la forme orthogonale de la rue de l'Industrie et des futures rues radiales du quartier.



Fig. 13. Aménagement de la place du Rhône.

L'exemple des quais du Rhône, dans la fluidité du torrent

La situation actuelle est caractérisée par une digue abrupte et par l'absence de relations entre les quais et la ville, ainsi que par une quasi-inaccessibilité au Rhône.

Les objectifs paysagers, urbanistiques et architecturaux cherchent à créer une identité forte pour Sion et la nouvelle ville du XXI^e siècle, à rapprocher les riverains de l'eau, à générer des usages et des parcours variés en lien avec le Rhône et à offrir un espace public majeur aux portes de Sion. Les mesures proposées pourront atteindre ces objectifs grâce à un aménagement des quais visant une ambiance urbaine par la réalisation d'un double système:

- des quais inférieurs submersibles et un quai supérieur à plat, protégé des crues, les deux de largeur variable selon les lieux traversés, ainsi que le creusement du lit du fleuve pour assurer un débit suffisant en cas de crues;
- une digue adoucie côté plaine grâce au remblai côté externe et à l'aménagement des espaces publics s'approchant du Rhône.

La mise en œuvre des aménagements nécessite le respect strict du gabarit de la Troisième Correction du Rhône et s'appuie sur l'étude précise des niveaux d'eau attendus et de leur dynamique. La hauteur des quais est fonction des fréquences de submersion souhaitées par le planificateur. La modélisation tridimensionnelle des quais nécessite une planification détaillée du secteur qui soit coordonnée avec la Ville de Sion et qui intègre le projet d'aménagement de la Troisième Correction du Rhône.



Fig. 14. Aménagement des quais urbains.



Fig. 15. Vue des quais urbains sous le pont de Chandoline.

Conclusion: s'inspirer des formes de la plaine

La traversée du territoire communal de la ville de Sion présente un caractère particulier dans le projet de Troisième Correction du Rhône. Bien qu'elle s'insère dans le concept général du tracé cantonal, sa réalité éminemment urbaine a nécessité une approche différente du reste du réaménagement du fleuve prévu par la Troisième Correction du Rhône²⁹, approche se fondant sur les formes de la plaine mises en évidence par la lecture du site. Subtilement, la gestion des aménagements imaginés par les paysagistes, architectes et urbanistes s'insère dans les aménagements pilotés par les ingénieurs et les environmentalistes. Etroitement liées entre elles, les multiples dimensions du projet composent avec cette dualité. La recherche de la qualité paysagère, urbanistique, architecturale, sécuritaire ou environnementale a constitué l'objectif essentiel de la méthodologie proposée ici.

L'étude expose tout d'abord la vision générale du projet, permettant d'appréhender la problématique dans sa globalité. Puis elle décrit les propositions secteur par secteur, afin de progressivement renforcer le caractère particulier du fleuve. Tout le processus du projet est guidé par la lecture prospective des trois formes de la plaine.

L'objectif premier de l'étude consiste à poser les bases d'un langage commun aux multiples acteurs nécessairement concernés par un projet d'une telle ampleur, soit, en premier lieu, les institutions publiques, qui portent la responsabilité de la coordination et de la réalisation. Un dialogue constant s'est ainsi instauré entre les Cantons de Vaud et du Valais et les communes riveraines, ce qui est essentiel à la bonne prise en compte de la subtile couture entre les espaces publics communaux et l'aménagement du fleuve. L'équipe lauréate a également appris à coproduire le projet avec des ingénieurs, environmentalistes, paysagistes ou aménagistes, ainsi qu'avec les autres professionnels concernés. Tous travaillent à la même finalité et partagent à ce titre les mêmes objectifs et enjeux. Les dialogues ont progressivement été mis en place et continueront de l'être par la suite.

Les étapes futures se dessinent ainsi: une première période de travail intense est nécessaire, pour prendre le temps de la collaboration entre les acteurs présentés plus haut et faire évoluer et mûrir le projet, puis le dossier de mise à l'enquête publique, inspiré par les lignes directrices, sera déposé. La phase de réalisation proprement dite pourra débiter ensuite.

Ce projet présente des dimensions à la fois particulières et inhabituelles. A son échelle temporelle longue (de l'ordre d'une vingtaine d'années) et à l'échelle large de l'intervention dans le territoire, s'ajoute l'échelle financière de plusieurs centaines de millions de francs de travaux, qui seront engagés aussi bien par la Troisième Correction du Rhône que par les communes riveraines. A ce titre, et pour toutes ces raisons, le travail de planification et de communication est essentiel, afin que la vision soit comprise et partagée par toutes et tous, professionnels et non-professionnels, dans l'intérêt des générations futures.

²⁹ *Plan d'aménagement de la 3^e correction du Rhône (PA-R3 2012).*

Co-auteurs du présent article:

les trois bureaux associés du projet lauréat *Traversée du Rhône en Ville de Sion*

Paysagegestion SA, bureau paysage et pilote

Architectes-paysagistes SIA
Rue de la Louve 12 - CH-1003 Lausanne
Tél. +41 21 331 23 23
pg@paysagegestion.ch

- Olivier Lasserre - directeur
- Julie Imholz - assistance du pilotage
- Elsa Quintavalle - chef de projet
- Raphael Breart - cartographies
- Marek Pasche - illustrations

Localarchitecture Sàrl, bureau d'architecture

Architectes EPFL FAS SIA
Rue de la Vigie 3
CH-1003 Lausanne
Tél. +41 21 310 68 98
local@localarchitecture.ch

- Laurent Saurer - associé
- Elsa Jecic - chef de projet

Pellissier & de Torrenté SA, bureau d'ingénieurs civils

Avenue du Petit-Chasseur 31a
CH-1950 Sion
Tél. +41 27 322 84 52
Mobile +41 79 276 00 58
<http://www.pellissier-detorrente.ch>

- Vincent Pellissier - directeur

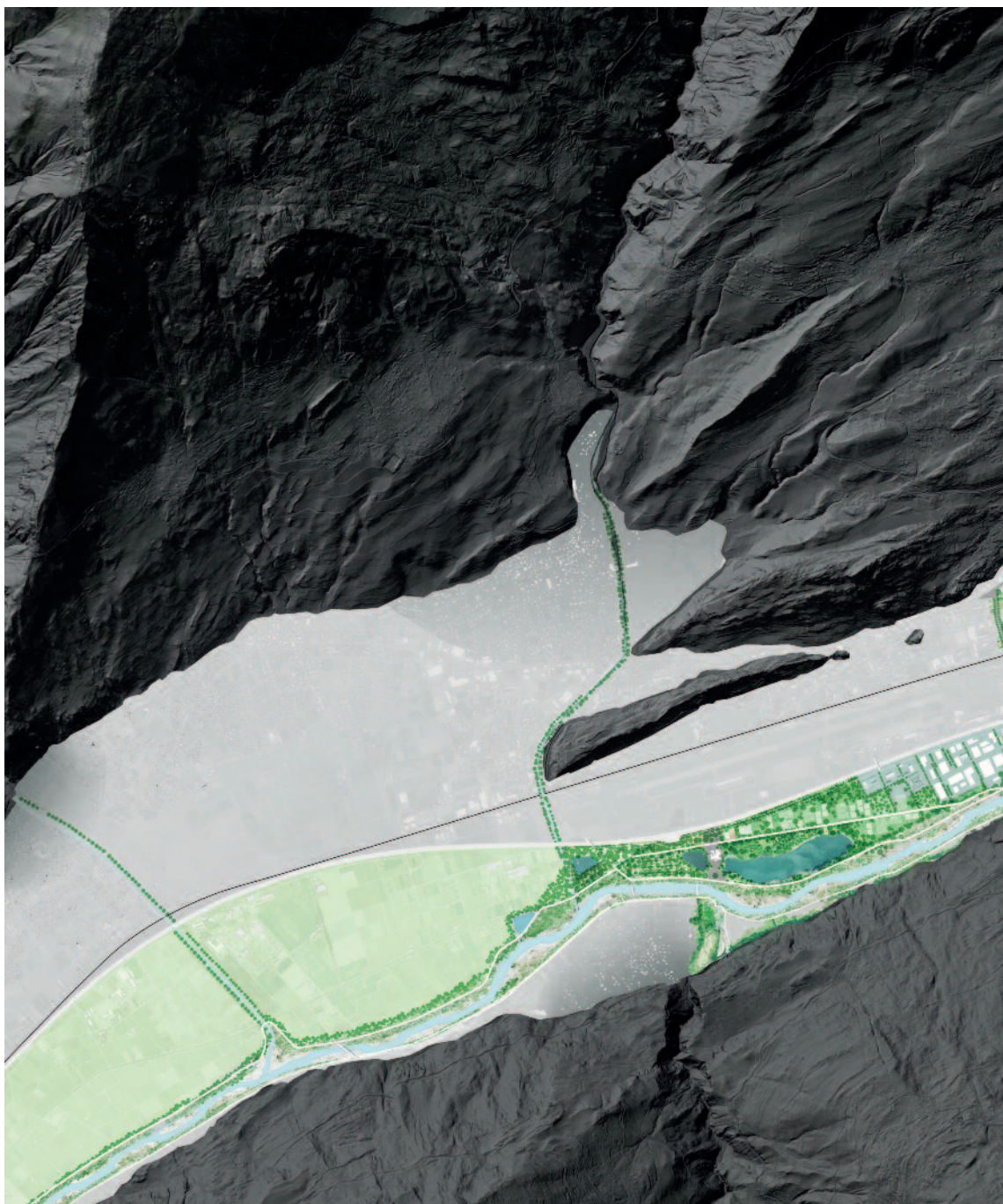
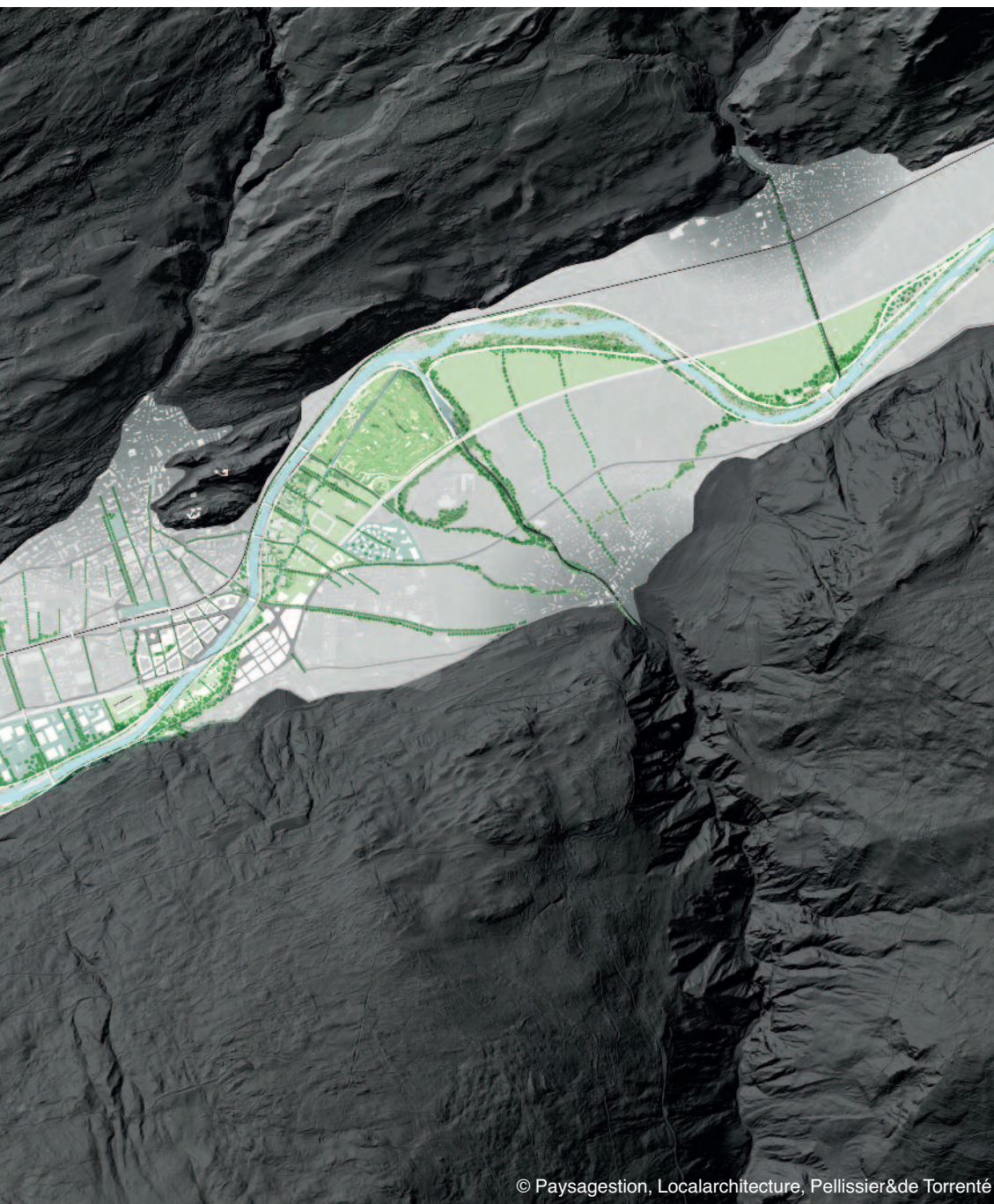


Fig. 16. Le projet paysager et urbain d'une traversée de Sion par le Rhône.



© Paysagegestion, Localarchitecture, Pellissier&de Torrenté

